

CONDORCET : AU GRE DES JUGEMENTS *

Gilbert Faccarello

Lorsque l'on tente de préciser les liens que Condorcet a pu nouer et entretenir avec l'économie politique, la tâche, de prime abord, paraît aisée étant donné le nombre relativement important d'écrits qu'il nous a laissés sur cette matière. Mais, à y regarder de plus près, l'enquêteur rencontre ici un problème analogue à celui auquel il se trouve confronté dans le domaine des probabilités et des mathématiques par exemple, où l'abondance de biens nuit quelquefois à l'appréciation de leur qualité et de leur originalité et où, précisément, cette qualité et cette originalité ont la plupart du temps été contestées. Et si cet enquêteur considère les nombreux autres domaines dans lesquels Condorcet exerça ses talents, et pour lesquels ses compétences ont davantage été reconnues, quoiqu'avec réticence dans le passé, il ne pourra s'empêcher de penser qu'au fond, le jugement porté par Sainte-Beuve renferme une bonne part de vérité :

La curiosité universelle de Condorcet [...] le poussait au-dehors dans toutes les branches et dans toutes les

directions de la connaissance humaine, de telle sorte qu'en s'étendant à tout et même en embrassant tout, elle ne laissait plus guère à son esprit le temps d'inventer sur rien (Sainte-Beuve, 1851, p. 263).

Son opinion ne peut qu'être confirmée par les efforts maladroits que les partisans même de Condorcet ont déployés pour, si l'on peut dire, lui venir en aide. Incompréhension de la démarche ou réel embarras ? L'auteur peut, à l'évidence, ne pas avoir innové dans tous les domaines : qui songerait à le lui reprocher ? Mais certains plaidoyers, même s'ils proviennent de la défense, sont accablants. "Il y a eu des géomètres plus grands que lui", affirme Antoine Diannyère dans sa *Notice*. "Il y a eu des philosophes qui ont mieux éclairé la métaphysique, l'économie politique, la législation ou la morale [...]. Il y a eu des hommes qui ont paru plus érudits que lui [...]. Il y a eu des écrivains plus grands et plus agréables" (A. Diannyère, an IV, pp. [121/122] 39-41). Toutes ces affirmations, bien sûr, sont suivies de "mais..." et d'une liste de bonnes raisons pour faire, quand même, l'éloge de l'auteur. Cependant, l'embarras demeure, et la péroration tourne court : "Enfin, il est le créateur de la philosophie la plus consolante et la plus encourageante, de celle du perfectionnement de l'espèce humaine" (*ibid.*), ce qui, précisément, avait été nié quelques pages plus tôt (*ibid.*, p.19) et la paternité attribuée à Turgot et à Price...

Pour finir, notre enquêteur éprouve en économie une perplexité analogue à celle que ses collègues peuvent ressentir ailleurs, lorsqu'il se heurte au jugement péremptoire de Joseph Schumpeter (à tort ou à raison, une autorité en la matière), selon

lequel la contribution de Condorcet à la science économique “ne mérite pas d’être rappelée” (J. Schumpeter, 1954, t. 1, p. 193, note 3). Ce sont les raisons générales d’un tel jugement qui sont restituées ici à travers une brève histoire de la prise en compte des œuvres de Condorcet dans le domaine de l’économie politique. Nous esquisserons en conclusion les raisons pour lesquelles le jugement de Schumpeter est loin d’être exact.

1. Quelques points de repère

C’est tout d’abord le contexte immédiat, biographique, de Condorcet qui peut retenir l’attention : les fonctions qu’il a exercées dans le domaine économique, ou proches du domaine économique, et les publications qui s’y rapportent. Sur ce point, on sait en effet que Condorcet fut inspecteur général des Monnaies, du ministère Turgot à la suppression du poste le 13 août 1790 ; et qu’il assumait ensuite la fonction de commissaire de la Trésorerie de 1791 jusqu’à son élection à l’Assemblée nationale en 1792, où il continua à s’occuper, entre autres choses, de questions économiques.

Si l’on ajoute à cela des “témoignages” importants comme, par exemple, les lettres qu’il adresse à Pietro Verri, dont la première connue date de 1771, à l’occasion de la publication des *Meditazioni sulla Economia Politica*, il est possible de constater que Condorcet n’a pas cessé, au moins depuis les années 1770, de s’intéresser, de près ou de loin, à la théorie et aux problèmes économiques de son temps.

Cette constante préoccupation se traduit dans ses écrits. En schématisant à l'extrême, deux grandes phases se dégagent de rédaction et de publication en la matière : du début des années 1770 à la chute du ministère Turgot, tout d'abord ; et de la fin des années 1780 à sa retraite forcée en 1793. De toute évidence, il s'agit là de deux périodes où il entre en quelque sorte de plain-pied dans la vie publique en assumant divers rôles politiques officieux ou pleinement officiels. [\[122/123\]](#)

Les exemples abondent d'écrits économiques liés à ces deux époques. Pour la première une sorte de "tir groupé" remarquable se produit en 1775-1776 dans le feu de l'action : sa *Lettre d'un laboureur de Picardie à M. N., auteur prohibitif à Paris* (1775), ses *Lettres sur le commerce des grains* (1775), l'article "Monopole et monopoleur" (1775), ou encore ses *Réflexions sur le commerce des blés* (1776) constituent autant de prises de position intempestives dans les débats économiques et politiques de la période. De la période révolutionnaire, nous avons notamment deux mémoires *Sur la fixation de l'impôt* (1790), deux autres textes *Sur l'impôt personnel* et "Sur l'impôt progressif" (1790 et 1793), cinq *Mémoires sur les monnaies* (1790), et de nombreux autres écrits, rapports ou discours portant directement sur des matières économiques telles que les assignats, la dette publique ou encore les caisses d'accumulation. On pourrait, bien sûr, continuer l'énumération, relever aussi les références aux œuvres du temps et noter les absences. Mais ce ne serait là qu'un pensum imposé au lecteur, bien inutile et dérisoire pour ce qui est de l'essentiel : l'interprétation des textes et la signification théorique de l'œuvre. Une présence peut n'être que de

circonstance, et un silence beaucoup plus significatif qu'une avalanche de références.

Si la configuration ainsi brièvement relevée est assez nette, il serait cependant arbitraire d'isoler de tels écrits. Beaucoup d'autres, ne portant pas spécifiquement sur des questions économiques, sont importants pour le sujet, et contiennent, à des degrés divers, des raisonnements de type économique et/ou des considérations sur l'économie politique. Ces textes sont aussi différents que les *Réflexions sur l'esclavage des nègres* (1781) ou *De l'influence de la révolution d'Amérique sur l'Europe* (1786), et vont jusqu'à l'*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* publiée en 1795 en passant par le supplément à l'article "Arithmétique Politique" (1784) de l'*Encyclopédie méthodique* (Mathématiques, vol. 1) et par une importante œuvre charnière : l'influente *Vie de M. Turgot* (1786) dont beaucoup de passages se retrouvent, tels quels, dans les rapports, discours et autres écrits de la période révolutionnaire. Cette *Vie de M. Turgot* eut par ailleurs un retentissement exceptionnel, en France et à l'étranger.¹ Elle fut, notamment, traduite et diffusée outre-Manche et son influence fut durable. J. S. Mill la mentionne encore avec émotion dans son autobiographie et place cette œuvre au même niveau que les *Vies* de Plutarque, y trouvant sans cesse une source d'inspiration et d'élévation de l'âme.²

Ce bref relevé serait gravement incomplet si l'on négligeait de rapporter quelques péripéties du début de la Révolution, liées à la diffusion en France des *Recherches sur la nature et les causes de la*

richesse des nations d'Adam Smith. Un volume de notes, rédigé par [123/124] Condorcet, devait en effet paraître en tant que tome V de la traduction de Roucher (Buisson, Paris, 4 vol., 1790-1791) et était expressément annoncé sur la page de garde du livre. Une "analyse" de cet ouvrage, d'autre part, fut publiée dans la *Bibliothèque de l'homme public* en 1790.

En ce qui concerne le premier écrit, dont l'intérêt eût été considérable pour juger de la pensée économique de Condorcet à cette époque décisive, l'on s'est longtemps interrogé sur son existence. *Le Moniteur* annonce plusieurs fois le projet de publication et réclame celle-ci avec insistance. Le 24 août 1790, il signale la parution des deux premiers volumes de la traduction de Roucher, et, après quelques considérations générales sur le traducteur et l'auteur, il ajoute :

M. Condorcet a secondé le travail de M. Roucher, en y joignant un volume de notes, qui ne paraît pas encore, mais dont le talent reconnu de cet auteur doit faire présumer favorablement. Soit qu'il combatte l'auteur originel, soit qu'il veuille éclaircir ou étendre ses idées, on ne peut que recevoir avec confiance le travail d'un écrivain accoutumé à soumettre le raisonnement à la rigueur du calcul, sans lui ôter cette grâce qui attire et soutient l'attention des lecteurs.

Le 25 octobre, le même vœu est exprimé lors de l'annonce de la sortie du tome III. La parution du quatrième volume est enfin signalée le 26 mai 1791 : *Le Moniteur* rappelle que le tome V doit encore sortir et mentionne le livre à venir une nouvelle et dernière fois :

On ne peut qu'attendre avec impatience le cinquième

volume, où l'on annonce des notes d'un écrivain homme d'Etat, digne commentateur d'un texte qu'il aurait pu composer lui-même.

L'ouvrage ne parut pas ; on n'en connaît aucun exemplaire imprimé, ni aucun manuscrit repéré et conservé. En l'an III, une réédition de la traduction de Roucher ("revue et considérablement corrigée") n'en fait plus mention. On a pourtant pu croire, un moment, que ce volume de notes existait bel et bien. En 1826, Adolphe-Jérôme Blanqui cite l'ouvrage dans sa *Biographie des économistes les plus célèbres*, qui forme une annexe du *Précis élémentaire d'économie politique* qu'il publie alors. L'ensemble des travaux économiques de Condorcet, y lit-on, "se trouve renfermé dans un volume de notes réunies à la traduction de l'ouvrage de Smith, par Roucher" (Ad.-J. Blanqui, 1826, pp. 217-218). Le contexte, cependant, montre que Blanqui connaît fort mal l'auteur dont il parle, et cette citation prouve aussi qu'il ne l'a pas lu. Pourquoi se croit-il obligé de le citer ? Ce problème sera de nouveau rencontré plus tard, chez d'autres auteurs. Il suffit de remarquer, pour l'instant, que toute référence à ce volume de notes disparaît des écrits postérieurs de Blanqui et ne figure pas, en particulier, dans son *Histoire de l'économie poli[124/125] tique* (1837). Mais François Picavet y fait encore allusion à la fin du siècle dernier (F. Picavet, 1891, p. 103).³

Il existe un très fort motif de croire que Condorcet n'a jamais rédigé ces notes, ni même peut-être jamais songé à le faire. Les événements politiques du moment retenaient alors toute son attention et captaient son énergie, et un travail aussi vaste, même

utile dans cette conjoncture, eût exigé un temps et une disponibilité dont il ne disposait pas entièrement ; sans doute aurait-il préféré les consacrer à des tâches et à des publications plus prioritaires visant des problèmes immédiats et les réformes en cours (les finances publiques, la monnaie, l'instruction publique, la constitution par exemple).

Cette hypothèse est confortée par l'histoire d'une mésaventure analogue, arrivée à une autre publication, moins urgente il est vrai : celle que Condorcet avait entreprise, avec S.-F. Lacroix, des *Lettres de M. Euler à une princesse d'Allemagne sur différentes questions de physique et de philosophie* (Royez, Paris). Les trois volumes de cette œuvre avaient respectivement paru en 1787, 1788 et 1789. Cette édition devait également comporter un quatrième volume, de la main de Condorcet, dans lequel auraient été traités divers sujets (touchant, notamment, le calcul des probabilités et ses applications) non abordés par Euler (voir t. 1, 1787, p. VII). Le volume III précise cette promesse par un avertissement de l'éditeur :

Le quatrième volume [...] étant tout entier de M. le Marquis de Condorcet, pourra être vendu séparément, quand l'auteur aura eu le temps de le terminer, comme il l'a fait espérer au Public, par la moitié du volume qui a déjà été lu aux séances du Lycée.

Cet ouvrage, Condorcet ne l'achèvera jamais : Jérôme de Lalande (1796, p. 152) nous apprend que 112 pages en étaient déjà imprimées, et que l'affaire en resta là.⁴ Actualité oblige. Il est donc peu probable que Condorcet se soit sérieusement engagé par la suite dans une aventure similaire, même si la matière traitée (les

théories de Smith) était davantage à l'ordre du jour que les sujets abordés par Euler.

Dernier élément du dossier : Lalande nous livre une information qui justifie et accentue même les hypothèses précédentes. Non seulement Condorcet “s’occupa peu” de ces notes sur Smith, mais il autorisa, en quelque sorte, que l’on utilise son nom à des fins publicitaires :

On pensa que son nom pouvait donner plus de crédit à l’entreprise... (J. de Lalande, 1796, p. 155).

Les *Lettres de M. Euler* ont peut-être constitué un précédent à cet égard, dont “on” a pu s’inspirer...

Par ailleurs, le témoignage de Lalande est également précieux, si on lui accorde foi, car il peut permettre de résoudre un second point [125/126] en suspens : la publication, dans la *Bibliothèque de l’homme public*, de deux longs articles “analysant” la *Richesse des nations* de Smith. Il s’agit en fait de longs extraits de la traduction de Roucher, soigneusement choisis et habilement reliés par des résumés, assez neutres, du texte omis. Les thèses formulées par Smith, ainsi exposées en raccourci, prennent une allure encore plus percutante que l’original, et ceci ne contribua pas peu à la diffusion de l’œuvre, en France comme à l’étranger.⁵ On a quelquefois exagéré son impact.⁶ Mais ce montage de textes reste encore fort utile et digne d’intérêt. Les contemporains l’attribuèrent à Condorcet. Cela est fort possible car les thèmes privilégiés, tout comme ceux qui ont été omis (concernant notamment la valeur, dans le Livre I), cadrent bien, en première

approximation, avec ses options théoriques. Mais la prudence s'impose néanmoins, ne serait-ce qu'au regard du style des paragraphes de liaison. Lalande note, on ne doit pas l'oublier, que Condorcet cautionne beaucoup de choses à l'époque : "Il ne fut pas assez jaloux de son nom, parce qu'il était supérieur à ces petites inquiétudes de l'amour-propre, qu'il était complaisant, enfin, qu'il ne lisait pas toujours ce qu'on lui prêtait de la *Chronique* et ailleurs" (*ibid.*, p. 156). Et une remarque, ici, s'avère importante :

[Il eut] cette complaisance, surtout en 1790. Chapelier et Peyssonnel annoncèrent un recueil périodique, intitulé Bibliothèque de l'homme public [... ;] on jugea que le nom de Condorcet était utile, et l'on y mit un discours qu'il avait envoyé à l'académie de Berlin, sur cette question : est-il permis de tromper le peuple ? (*ibid.*).

La collaboration de l'académicien, on le sait, alla beaucoup plus loin par la suite ; cependant, le résumé de Smith paraît, précisément, en 1790. Condorcet l'a peut-être relu, mais il n'est pas exclu que Roucher en soit l'auteur.

Quoi qu'il en soit, les préoccupations économiques de Condorcet se révèlent importantes, à la fois par le volume des textes qu'il leur consacre et par l'information certaine et vaste dont il fait preuve, axée sur le raisonnement théorique, avec un bonheur divers dans la clarté de l'exposé. Très clairs et précis en ce qui concerne les sujets bien balisés (c'est-à-dire les fondements de l'économie politique libérale et l'application de ses principes à tout ce qui relève du commerce des blés, du monopole, etc. : sujets amplement traités auparavant), ces écrits sont plus confus et elliptiques dans les domaines où il est contraint d'avancer seul ou

dans un univers théorique très conflictuel et controversé (la théorie de l'impôt par exemple, ou la prise en compte des concepts de capital et de profit) : mais n'est-ce pas là le lot commun ? Il ne fait donc pas de doute que Condorcet est aussi un économiste, au regard des canons du temps, et même un bon économiste : il n'est besoin, pour s'en convaincre, que de lire l'une quel[126/127] conque des œuvres citées. Cette constatation, cependant, ne permet pas de répondre aux autres questions que l'on peut se poser. Condorcet est-il toujours cohérent ? S'il ne l'est pas, est-ce parce qu'il a évolué sous la pression de systèmes théoriques plus ou moins opposés ? Et, quelles que soient les réponses apportées à ces questions, a-t-il innové sur le plan théorique ? Les interrogations des auteurs postérieurs auraient dû porter sur ces points : cela n'a pas souvent été le cas et, ici comme ailleurs, son œuvre fut singulièrement malmenée ou ignorée.

2. Les paradoxes d'un géomètre

Condorcet est aujourd'hui surtout connu des économistes par son paradoxe, transposé dans le domaine de l'économie du bien-être et des choix sociaux. Mais cette réévaluation récente de l'"effet Condorcet" (G. Th. Guilbaud) ne doit pas dissimuler que, au cours de sa carrière posthume, Condorcet fut par excellence l'homme des paradoxes. Avant que l'attention ne revienne de manière décisive sur le contenu de *l'Essai sur l'application de l'analyse à la probabilité des décisions rendues à la pluralité des voix* (1785), les controverses en

économie politique (entendue au sens large) virent en effet fleurir d'autres paradoxes, explicites ou non, dont le moindre n'est pas que, malgré les jugements négatifs immédiats des auteurs qui ont contribué, dans une mesure importante, à développer la pensée économique en France et à lui imprimer leur marque, les œuvres de Condorcet ont presque toujours été, d'une manière ou d'une autre, disponibles et commentées, et ceci suivant un rythme qui n'est évidemment pas étranger à celui que retrace plus loin J.-P. Schandeler (septième partie) pour le XIXe siècle et que C. Nicolet (1982, pp. 74-81) indique succinctement s'agissant de la Troisième République. En économie politique, l'histoire paradoxale des interprétations de cet homme à paradoxes peut être contée, dans ses très grandes lignes, de la manière suivante.

Ce qui frappe tout d'abord dans les commentaires de l'œuvre "économique" de Condorcet, c'est la place totalement disproportionnée qu'y tient un seul ouvrage : l'*Esquisse*. La liste des écrits économiques de l'auteur est longue, on l'a vu, mais c'est sur ce dernier aspect, à proprement parler non spécifiquement économique, que se focalisent tout d'abord les critiques. Et encore cette œuvre n'est-elle pas considérée dans son intégralité ; seules quelques pages, voire quelques lignes, de la dixième époque retiennent l'attention. C'est là le premier aspect, négatif, de la réception de l'œuvre en ce domaine.

Il est hors de question de retracer, ici, l'accueil fait à l'*Esquisse* et les principaux malentendus auxquels elle a donné lieu (voir en particulier K. M. Baker, 1975, chap. 6). Notons néanmoins le

formidable impact qu’ont eu, immédiatement, les dernières pages de cette œuvre. L’écho positif de cet impact se retrouve sans peine dans les [127/128] notices qui furent aussitôt consacrées à l’auteur par Lalande, Diannyère ou, plus tard, par Lacroix. Mais il est symptomatique de constater, par exemple, que Lalande (1796) n’en relie qu’un aspect :

[Condorcet] montre dans cet ouvrage la possibilité et l’espérance de voir augmenter la durée de la vie humaine, et les facultés physiques et morales.

C’est le thème du “perfectionnement même de l’espèce humaine” [Condorcet] qui frappe les esprits, tout comme celui, abordé dans le même contexte, du principe de population (l’expression est de Godwin avant d’être celle de Malthus). Deux débats partiellement disjoints vont tout de suite s’engager sur ces bases. Ils sont lancés, assez rapidement et à quelques mois de distance, par deux adversaires de Condorcet, hostiles, à des degrés divers, à la philosophie des Lumières qu’il représente et dont l’ouvrage posthume publié en 1795 constitue, en quelque sorte, un testament. Il s’agit de Jean-François de La Harpe, en France, et de Thomas Robert Malthus, outre-Manche.

En 1797, La Harpe lance une première attaque : Condorcet nous promettrait, à terme certes, mais de manière fort probable, l’immortalité sur terre. Dans un cours lu au Lycée cette année là, il dénonce publiquement “cette possibilité de ne plus mourir comme l’une des espérances que nous donnait la philosophie de Condorcet”. La controverse est ici engagée, on le constate, sur des bases totalement absurdes qui traduisent bien le degré

d'échauffement des esprits, et l'animosité comme l'incompréhension qu'engendraient alors les écrits de l'auteur. La Harpe est ouvertement contredit par l'un de ses auditeurs et, lors de la séance suivante, il lit une mise au point, reprise par la suite dans son *Lycée ou cours de littérature ancienne et moderne* (pp. 205-207, t. XI de l'édition de Toulouse, 1813-1814).

Dans son texte, Condorcet note que "la perfectibilité ou la dégénération organiques des races dans les végétaux, dans les animaux, peut être regardée comme une des lois générales de la nature", et il ajoute : "Cette loi s'étend à l'espèce humaine" (1795, p. 236 de l'édition Vrin, 1970). Evoquant ensuite les progrès possibles de la médecine, la modification des modes de vie, etc., il en arrive à soulever la possibilité d'une prolongation "indéfinie" de la durée moyenne de vie des hommes.

Serait-il absurde, maintenant, de supposer que ce perfectionnement de l'espèce humaine doit être regardé comme susceptible d'un progrès indéfini, qu'il doit arriver un temps où la mort ne serait plus que l'effet, ou d'accidents extraordinaires, ou de la destruction de plus en plus lente des forces vitales, et qu'enfin la durée de l'intervalle moyen entre la naissance et cette destruction n'a elle-même aucun terme assignable ? Sans doute l'homme ne deviendra pas immortel ; mais la distance entre le moment où [128/129] il commence à vivre et l'époque commune où naturellement, sans maladie, sans accident, il éprouve la difficulté d'être, ne peut-elle s'accroître sans cesse ? (*ibid.*, pp. 236-237).

Après avoir précisé les deux sens dans lesquels le mot "indéfini" (utilisé de façon malheureuse ici) peut être entendu, il ajoute encore :⁷

Nous devons croire que cette durée moyenne de la vie humaine doit croître sans cesse, si des révolutions physiques ne s’y opposent pas ; mais nous ignorons quel est le terme qu’elle ne doit jamais passer ; nous ignorons même si les lois générales de la nature en ont déterminé un au delà duquel elle ne puisse s’étendre (p. 238).

Le commentaire de La Harpe est incisif et joue manifestement sur les mots, exploitant notamment l’ambiguïté du terme “indéfini” et balayant a priori l’objection évidente selon laquelle Condorcet écrit que l’“homme ne deviendra pas immortel”.

Quand un paradoxe ressemble à la folie complète, il est assez naturel qu’on ne l’énonce pas crûment. Il n’est donc pas étonnant que Condorcet, par ménagement pour notre faiblesse d’esprit, ait cru devoir dire : *Sans doute, l’homme ne deviendra pas immortel*, dans le même temps où il s’efforce d’en prouver la possibilité très réelle ; et si l’on s’était de ces paroles pour arguer de faux ce que j’ai dit de cette *possibilité*, qu’il a très-formellement établie, il ne s’agit plus que de savoir si elle est la conséquence immédiate de ses raisonnements.

Et précisément, poursuit La Harpe, “je vois chez lui une suite d’assertions qui toutes y tendent directement, et qui aboutissent à une conclusion positive” (pp. 205-206). L’auteur se livre alors à une explication de texte plutôt funambulesque, prenant chaque terme à la lettre, faisant totalement fi du contexte et de sa signification générale.⁸

Dans son *Essai sur le principe de population*, Malthus prend lui aussi à partie Condorcet sur ce thème, bien que de manière beaucoup plus mesurée : il interprète plus justement les propos de l’auteur. De toute manière, cette opinion à laquelle il s’oppose ne peut que venir conforter ses principales idées ; la prolongation de

la durée moyenne de vie ne peut en effet, selon lui, qu'accroître la population et la pression opérée par les subsistances s'en trouve donc augmentée. Des deux chapitres qu'il consacre à Condorcet dans la première édition de *l'Essai* (1798, chapitres VIII et IX), le second est tout entier consacré à ce problème de la "perfectibilité organique de l'homme". Le ton employé par Malthus y est plus modéré que celui de La Harpe, la discussion beaucoup plus sérieuse, et même s'il se laisse aller par deux fois à parler d'un "paradoxe aussi absurde que l'immortalité de l'homme sur la terre" et de l'"immortalité sur la terre", le contexte ne prête pas trop à équivoque et le lecteur comprend bien que c'est de la possibilité de la prolongation de la durée moyenne de vie qu'il s'agit.⁹ [129/130]

Mais le traducteur de Malthus, Pierre Prévost, est moins prudent, et, dans l'édition française qu'il donne, en 1809, de la quatrième édition anglaise de *l'Essai* (1809, t. 2, pp. 275-276), il fusilge à son tour l'"absurde paradoxe de Condorcet sur la prétendue perfectibilité organique de l'homme, et en particulier sur la possibilité d'étendre la durée de la vie au-delà de toutes limites". Prévost va même plus loin : il considère que cette opinion, que personne ne partage, ne mérite même pas qu'on s'y attarde. Il supprime les considérations relativement modérées que Malthus consacre au sujet et, dans sa traduction, il omet tout ce qui correspond au chapitre IX de la première édition,¹⁰ à l'exception de deux phrases de liaison dont la seconde mentionne précisément l'"immortalité sur la terre"... C'est ainsi que cette interprétation extravagante d'un passage de *l'Esquisse* reçut l'aval, en grande partie involontaire, du pasteur anglais. Dans une nouvelle traduction qu'il

fit avec son fils Guillaume sur la base de la cinquième édition anglaise de 1817, traduction publiée en 1823, Prévost rétablit le texte dans son intégralité, mais laisse subsister une note concernant l’“immortalité” de l’homme “dans cette vie”, note qui sera encore reproduite, en 1845 (p. 327), lors d’une nouvelle publication de cette traduction dans la célèbre *Collection des principaux économistes* (t. VII).

Toute cette controverse, bien sûr, est absurde, mais elle eut des conséquences immédiates, y compris chez les partisans de Condorcet. À la fin de sa *Notice historique*, en 1813, Lacroix se croit obligé d’excuser Condorcet de son extravagance, et de mettre le passage incriminé de l’*Esquisse* sur le compte d’un dérapage de plume :

Quelques pages de la dernière section, celles où l’auteur semble assigner à la durée de la vie humaine une étendue indéfinie par la suite du perfectionnement de l’espèce, ont été vivement reprises par les critiques ; mais cette conclusion exagérée, qui tient si peu de place, cette tache, si l’on veut, qu’est-elle en comparaison du mérite du reste de l’ouvrage, chef-d’œuvre de précision où brillent tant de savoir et tant de facilité ? (p. 18).

L’idée, cependant, sous sa forme plus ou moins outrée, poursuit son chemin. Proudhon la note dans ses *Cahiers* et fait le lien avec Fourier : Condorcet ne croit pas à l’immortalité de l’âme, souligne-t-il, mais il “promet une santé inaltérable, et une vie indéfiniment prolongée (cf. Fourier, vie de 194 ans)” (cité par P. Haubtmann, 1982, p. 249). Joseph Garnier, dans ses notes à l’édition de 1845 de l’*Essai* de Malthus, fait le même rapprochement et ironise à ce propos :

Il est assez curieux de trouver dans le livre de Condorcet une partie des assertions des socialistes modernes, et notamment de Fourier. Condorcet semble, surtout, avoir devancé ce dernier pour les mœurs phanérogames et l'élixir de longue vie (p. 326, note).

[130/131] La légende est tenace et hante les esprits. Henri Baudrillart, qui n'a pourtant que des sympathies pour l'auteur de *l'Esquisse*, note à propos de la dixième époque : "Il va jusqu'à promettre une vie indéfinie sur la terre à l'humanité, et à mettre en doute la loi de sa mortalité". Et il commente :

C'est ainsi que des idées dont la plupart sont aussi saines que généreuses l'ont conduit jusqu'à l'utopie (H. Baudrillart, 1852, p. 458).

Le XXe siècle n'échappe pas à l'emprise des préjugés et des contresens : ne lit-on pas, en effet, une assertion semblable, même sous une forme atténuée, sous la plume des très sérieux Charles Gide et Charles Rist lorsqu'ils notent que Condorcet, comme Godwin,

respire la même confiance dans la marche des sociétés humaines vers le bonheur, dans la toute-puissance de la science, telle qu'elle pourrait aller, sinon jusqu'à supprimer la mort, du moins à la faire reculer indéfiniment (1944, p. 174) ?

Mais il est vrai que ces auteurs n'insistent pas sur cette idée et qu'ils ne l'abordent qu'en liaison avec l'une de ses éventuelles conséquences soulignée par Malthus :

Mais si la mort doit être abolie, alors se pose pour Condorcet la même question que pour Godwin : comment la terre suffira-t-elle à nourrir les hommes ? (*ibid.*, p. 175).

Nous touchons là, dans le domaine qui nous retient ici, au deuxième débat immédiat issu de l'*Esquisse*. Il fut lancé, cette fois, par Malthus lui-même qui, comme on le sait, réagit violemment contre les idées progressistes de l'époque dont l'*Esquisse* constituait une espèce de compendium et dont l'*Enquiry Concerning Political Justice* et l'*Enquirer* de Godwin formaient en quelque sorte une aile marchante en Grande-Bretagne. Pamphlet d'abord politique, au contenu analytique faible et décevant, l'*Essai* de Malthus vise surtout (1798, chapitre VIII) deux autres passages de la dernière époque de l'*Esquisse*, précédant de quelques pages celui dont il vient d'être question. Il s'agit tout d'abord du passage dans lequel Condorcet, pour que la liberté puisse se maintenir dans l'État, trouve nécessaire une réduction des inégalités, et notamment de

[l']inégalité d'état entre celui dont les moyens de subsistance assurée pour lui-même se transmettent à sa famille, et celui pour qui ces moyens sont dépendants de la durée de sa vie (1795, éd. de 1970, p. 211),

et, dans ce but, propose en particulier l'instauration d'institutions d'assurance et de prévoyance (*ibid.*, pp. 212-214) s'appuyant sur les bases solides du calcul des probabilités. Il s'agit ensuite des quelques lignes dans lesquelles l'auteur, après avoir décrit le progrès possible des sciences et des arts, et donc l'amélioration prévisible du sort matériel des hommes, se demande si l'accroissement induit de la popula[131/132] tion ne risque pas de venir contrarier cette amélioration, avec l'arrivée d'un terme

où l'augmentation du nombre des hommes surpassant celle de leurs moyens, il en résulterait nécessairement, sinon une diminution continue de bien être et de population, une

marche vraiment rétrograde, du moins une sorte d'oscillation entre le bien et le mal ? (*ibid.*, p. 222).

Les réponses apportées par l'auteur sont trop connues pour qu'on s'y attarde (voir *ibid.*, pp. 222-223) ; seule importe ici la réaction de Malthus : c'est à travers elle que le nom de Condorcet subsistera en général dans la mémoire des économistes.

Malthus, pour qui l'idée de "la perfectibilité de l'homme et de la société" est tout aussi absurde que celle de l'"immortalité de l'homme sur la terre", commence par critiquer les idées sociales de Condorcet et prétend que les institutions préconisées ne seraient que "la répétition des lois anglaises des pauvres sur une plus grande échelle" (*ibid.*, p. 79) et décourageraient l'activité, donc la prospérité publique, en anéantissant l'"aiguillon du besoin". Mais en admettant même que ce ne soit pas le cas, poursuit-il, cela serait de toute manière un encouragement à l'accroissement de la population :

Si tous les hommes étaient assurés de pouvoir subvenir aisément aux besoins d'une famille, presque tous les hommes en auraient une ; et si les générations montantes étaient à l'abri du "froid mortel" de la misère, la population croîtrait rapidement (*ibid.*, p. 76).

L'auteur note alors que Condorcet, s'il prend bien conscience de ce problème, a tort de repousser l'occurrence du phénomène dans un avenir lointain.¹¹ Pour finir, Malthus avoue ne pas comprendre les solutions préconisées dans l'*Esquisse* pour le cas où cette éventualité se vérifierait :

Ayant observé que les ridicules préjugés de la superstition auraient cessé à cette époque, de répandre sur les mœurs

une austérité corrompue et dégradante, il [Condorcet] évoque soit un concubinage anarchique qui mettrait obstacle à la reproduction, soit quelque chose d'aussi contraire à la nature. Ecarter la difficulté de cette façon reviendra certainement, de l'avis de la plupart des gens, à détruire la vertu et la pureté de mœurs, que les avocats de l'égalité et de la perfectibilité de l'homme prétendent être la fin et l'objet de leurs visées (*ibid.*, pp. 77-78).

Ce dernier thème sera repris.¹² On le constate une fois de plus : Condorcet n'est pris en compte dans la littérature que pour quelques lignes, somme toute anodines. Mais le vaste écho affectif et politique qu'elles s'attirent en retour occulte tout le reste. L'affaire est entendue : que l'on soit favorable ou non aux idées de Malthus, Condorcet est ramené au rang, fort humble, des auteurs qui se sont involontairement trouvés à l'origine de celles-ci. Et c'est bien à peu près exclusivement à ce titre que beaucoup d'auteurs le citent, comme en passant, [132/133] tels K. Marx ou J. Bonar, par exemple ;¹³ et que son nom est encore, furtivement, mentionné dans les histoires de la pensée économique.¹⁴

Les deux thèmes précédents sont enfin liés à un autre, plus général : celui du progrès. Là encore, c'est l'*Esquisse* qui est sollicitée ; s'il convient donc aussi d'aborder cet aspect de la réception de Condorcet, ce sera de manière assez brève car il ne possède pas, pour notre sujet, d'incidence notable sur la pensée théorique. Dans le domaine de l'économie politique, peu d'auteurs en effet le prennent en compte, ou bien ne le font que fort incidemment. Proudhon, par exemple, cite quelquefois Condorcet à ce sujet ; Marx, à ma connaissance, ne le fait que très indirectement. Pour les auteurs qui nous occupent ici, il faudra

attendre le XXe siècle pour voir dénoncées de nouveau violemment, dans une œuvre de pseudo-sociologie de la connaissance, les *Illusions du progrès* (Georges Sorel, 1908). Quant à J. Schumpeter, auteur lui-même d'une *Théorie de l'évolution économique* (1911), il raille l'*Esquisse* et ce qu'il appelle l'"évolutionnisme intellectualiste" de Condorcet (1954, t. 1, p. 193).

Condorcet, plus qu'aucun autre écrivain, élaborera la théorie de l'évolution sociale que l'on associe spécifiquement à la pensée du siècle des Lumières, et qui est présente, implicitement ou explicitement, dans les écrits de tous les dévots de la *raison* : appelons-la Évolutionnisme Intellectualiste. C'est l'évolutionnisme en toute simplicité. Réduit à son contenu essentiel, il se ramène à ceci : la raison humaine, une force donnée, livre une guerre de conquête incessante à l'environnement physique de l'homme, et, à tel ou tel stade, aux croyances ou aux habitudes de pensée que l'humanité a faites siennes dans les stades précédents de son histoire. De cette lutte sans relâche résulte, d'une part, une pénétration indéfiniment croissante des vraies lois de la nature, et par voie de conséquence, une maîtrise technique, plus parfaite encore, des forces de la nature ; d'autre part, un affranchissement indéfiniment croissant des croyances erronées et des propensions antisociales : l'intellect humain, en se perfectionnant lui-même, perfectionne le tout de la nature humaine, partant aussi les institutions humaines, sans qu'on y puisse fixer de limite (*ibid.*, t. 2, pp. 93-94).

Résumées de la sorte, les idées contenues dans l'*Esquisse* n'ont, bien entendu, pas de peine à être critiquées. Elles font figure de "sociologie élémentaire" (t. 1, p. 194), apparaissent comme tautologiques (t. 2, p. 94) et négligent le conditionnement fort probable par "les réalités d'une structure sociale changeante" (*ibid.*).

Un dernier aspect, enfin, de la prise en compte de l'Esquisse par les auteurs d'histoires de la pensée économique peut être illustré par les propos de Robert B. Ekelund et Robert F. Hébert (1983), pour retenir un ouvrage récent. C'est toujours une vague idée d'évolution qui est mise en avant, mais contrairement à Schumpeter qui reprochait à Condorcet de négliger l'influence des structures sociales sur les idées et les croyances, ces auteurs insistent sur le côté "théorie des [133/134] stades", ou des étapes, de l'évolution historique des sociétés. Condorcet est censé avoir été l'un des précurseurs de cette approche qui fut étroitement associée par la suite aux idées socialistes. "Il croyait que le développement historique est sujet à des lois générales et que la tâche de l'historien consiste à découvrir les lois par lesquelles les hommes progressent vers la vérité et le bien-être". Mais Condorcet remarqua aussi que "le développement du progrès social est moins uniforme que celui du savoir". Selon les auteurs, il attribua ce retard "au fait que l'histoire, jusque là, avait toujours été l'histoire d'individus plutôt que l'histoire des masses. En conséquence de quoi les besoins et le bien-être de la société ont été sacrifiés à ceux de quelques-uns" (!) ; et il tenta de corriger ce fait "en faisant de l'étude des masses l'objet de l'histoire". Conclusion de ce morceau de bravoure : "Il fut donc à l'origine de deux thèmes importants qui, dans une certaine mesure, sous-tendent presque toute la critique du capitalisme au XIXe siècle : l'idée de lois 'naturelles' de l'évolution historique et une conception 'collectiviste' de l'histoire comme étude des masses" (pp. 202-203). Mis à part les contresens évidents, le présumé de cette interprétation est, bien entendu, l'idée selon

laquelle, à la fin de sa vie, Condorcet aurait abandonné le rationalisme des Lumières (Malthus, avec plus de justesse, avait affirmé le contraire). Les événements de la Révolution lui auraient fait prendre conscience que la raison seule était inopérante, et c'est pourquoi il se serait tourné vers une perspective empirique et historique :¹⁵

Condorcet appela de ses vœux une nouvelle science fondée sur l'histoire [...]. Cette nouvelle science devait être empirique, et non rationaliste (R. Ekelund et R. Hébert, 1983, p. 202).

Il est symptomatique de constater le caractère très superficiel, et le vocabulaire peu adapté, de tous ces propos. D'une manière générale, d'ailleurs, dans les écrits des économistes et des historiens, les considérations sur le dernier grand ouvrage de Condorcet ne dépassent pas le stade des remarques globales et peu significatives, elles-mêmes tributaires d'interprétations dominantes et mutilantes qui avaient cours avant le renouveau de la recherche et que ces considérations ne font que reproduire de manière acritique. C'est pourquoi il est inutile de s'attarder plus longuement sur cet aspect des choses, sinon pour renvoyer le lecteur aux analyses contemporaines que les auteurs précédents, malheureusement, évitent encore de discuter.¹⁶

Enfin, le thème du progrès, de l'évolution par grandes étapes, de la "croissance" qui en est un aspect, aurait pu davantage intéresser les économistes : dans un passé récent, l'ouvrage de Walt Whitman Rostow, *Les étapes de la croissance économique* (1960), témoigne encore de la vivacité de ce type d'approche "cosmique".

Mais, d'une [134/135] part, les résumés habituels de l'*Esquisse* sont beaucoup trop généraux pour pouvoir être reliés de manière intéressante aux théories plus précises des fluctuations, des cycles et de la croissance économique. Et, d'autre part, cet aspect déformé et incompris de l'œuvre de Condorcet a pu ne pas apparaître comme original puisque c'était là un thème commun à beaucoup d'auteurs et qu'on en trouvait une version certainement plus opératoire chez Turgot et chez les philosophes et économistes écossais.¹⁷

3. D'un paradoxe à l'autre

Les considérations précédentes et l'accent exclusif placé sur l'ouvrage de 1795, pour importants qu'ils soient sur le plan historique, n'expliquent cependant pas à eux seuls l'éclipse subie par Condorcet en théorie économique. Un autre phénomène essentiel se conjugue ici aux précédents pour produire ce curieux phénomène : il s'agit de la réception particulière de son œuvre par les économistes français du XIXe siècle, prolongée au siècle suivant. Deux fortes traditions se cristallisent en effet au même moment, au début du siècle dernier, autour de Jean-Baptiste Say. Bien que transformées par divers emprunts et par les circonstances, elles n'en maintiennent pas moins, en simplifiant à l'extrême, deux règles : celle d'un libéralisme économique dont l'intransigeance est allée en s'accroissant ; et celle du rejet de toute formalisation en matière théorique, et aussi, en général, d'une forte méfiance envers

l'utilisation de la statistique et de l'arithmétique politique. Ce sont les auteurs liés à ces courants qui sont responsables, à la fois et de manière paradoxale, d'une part du maintien partiel du nom de Condorcet dans l'histoire de la discipline et de la disponibilité de certaines de ses œuvres, et, d'autre part, du jugement très négatif sur celles-ci. Et c'est ce jugement qui demeure jusqu'au début des années 1950, même après que les méthodes et les thèmes se furent partiellement renouvelés avec une révolution marginaliste dont les effets, il est vrai, ne se firent sentir que très lentement en France dans les milieux académiques dominants.

J.-B. Say, qui fut d'abord rédacteur en chef de la *Décade philosophique*, parle peu de Condorcet ; mais, manifestement, et de manière tout à fait logique, cet auteur ne lui est pas étranger. En général confondu avec le groupe des Idéologues, Say recueille, à sa manière, l'héritage de la philosophie des Lumières représentée par Condorcet, et son *Traité d'économie politique* (1^{re} éd. 1803), tout comme son *Cours complet d'économie politique pratique* (1^{re} éd. 1828-1829), se situe dans la même mouvance théorique. Synthétique, rationalisatrice, fondatrice pour différents courants à venir représentés aussi bien par Destutt de Tracy, Saint-Simon, Charles Dunoyer [135/136] que, plus tard, par la Société d'économie politique, l'œuvre de Say imprimera fortement une manière de voir pour les décennies à venir. Dans le célèbre Discours préliminaire du *Traité*, dont une partie retrace de manière succincte l'histoire de la réflexion économique, Say ne mentionne Condorcet qu'en compagnie de Raynal et de Condillac, parmi les auteurs libéraux

qui, sans être des physiocrates, ont néanmoins accompagné leur combat et se sont laissé embrigader sous leur bannière.

Ce que personne n'a refusé aux Économistes [les physiocrates], et ce qui suffit pour leur donner des droits à l'estime générale, c'est que leurs écrits ont tous été favorables à la plus sévère morale et à la liberté que doivent avoir les hommes de disposer de leurs personnes et de leurs biens [...]. (1803, pp. XVII-XVIII).

C'est sans doute pour cette raison que tous les écrivains français de quelque réputation, et qui se sont occupés de matières analogues à l'Économie politique, depuis 1760 jusque vers 1780, sans marcher positivement sous les bannières des Économistes, se sont néanmoins laissé dominer par leurs opinions (*ibid.*, p. XVIII).

Il n'y a que Turgot, selon Say, qu'il faille classer à part : "La vérité est que Turgot avait des idées à lui, et sentait bien souvent en quoi péchaient celles de ses amis ; mais il avait de commun avec eux l'amour du bien public" (*ibid.*, pp. XIX-XX). C'est sans doute pour cela que Condorcet ne mérite pas plus d'attention. Le *Cours complet* ne le cite vraiment que deux fois, sur des points de détail concernant les lois somptuaires et la philosophie des Anciens, et le problème de la dette publique. Dans la brève histoire de la pensée économique qui clôt le volume, celui-ci n'est plus mentionné, même pas comme collaborateur de Turgot (seul Dupont est cité à ce titre). Et pourtant, l'absence de l'auteur de l'Esquisse n'est peut-être pas ici aussi totale qu'il pourrait le sembler : est-ce par hasard que cette brève histoire s'intitule *Histoire abrégée des progrès de l'économie politique*, qu'elle est divisée en cinq "époques", et qu'elle est précédée d'un "Tableau général de l'économie des sociétés" ?

Il faut enfin remarquer que c'est dans le Discours préliminaire au *Traité* et dans le *Cours complet* (neuvième partie) que se trouvent les passages les plus célèbres dans lesquels Say s'élève avec véhémence contre les prétentions, à son avis injustifiées, de la statistique et de l'arithmétique politique ; le Discours contient aussi une condamnation sans appel de l'emploi des mathématiques en économie politique [voir ci-dessous, note 26]. L'œuvre de Condorcet en la matière n'est pas citée : il est vrai que son arithmétique politique est extrêmement particulière, totalement en marge de ce qui se pratiquait en général chez les économistes, y compris "empiriques" (au sens moderne du terme) ; il est vrai également que son projet de mathématique sociale, qui lui est lié, ne comporte pas de mathématisation de la théorie économique. Mais les affirmations de Say, souvent reprises par la [136/137] suite, même avec des nuances, ont pu avoir une influence négative sur l'attention avec laquelle les auteurs ultérieurs ont considéré l'œuvre de l'académicien. Les avis des mathématiciens firent le reste (voir les présentations des deux premières parties de ce volume).

Le jugement particulier concernant les rapports entre Turgot et Condorcet a été noté plus haut. Les autres auteurs, à l'inverse de Say pourrait-on dire, insistent en général sur les liens unissant les deux hommes et, par là même, font donc de Condorcet un économiste beaucoup plus original par rapport aux physiocrates. On peut le vérifier dans les premières notices : celle de Lalande (pp. 148-149 ; p. 151) ou encore celle de Diannyère. Lacroix note également l'indépendance de Condorcet par rapport à la "secte" :

L'économie politique, que son importance met au premier rang des connaissances humaines, qui emprunte le secours de presque toutes les autres, et ne peut être fondée que sur la plus saine morale, devait s'offrir souvent aux méditations de Condorcet [...]. Il n'est pas besoin de dire que Condorcet fut *économiste*, mais non pas de ceux qui se bornèrent à jurer sur la parole du maître ; car il formait ses opinions lui-même... (p. 12).

Carlo Bosellini, qui a vécu à Paris vers 1791-1792 et qui a maintenu par la suite des liens avec les milieux révolutionnaires français, range aussi Condorcet parmi ceux qui, comme Condillac, Turgot, ou Mirabeau (le fils), s'écartent des physiocrates et de leurs dogmes. Mirabeau abandonna plusieurs fois les principes physiocratiques, écrit-il trente ans plus tard dans une brève histoire des doctrines économiques,

afin de mieux déterminer les principes fondamentaux de la science, tout comme le fit Condorcet dans quelques-uns de ses traités d'économie (C. Bosellini, 1825-1826, p. 543).

Condorcet est donc en général détaché des physiocrates pour être annexé à Turgot, mais cela ne lui confère pas pour autant une originalité propre. Il sera là simplement en bien meilleure compagnie. Car si, aux yeux de la postérité, Turgot lui-même partagea certaines opinions de Quesnay et de la "secte", il leur fut en réalité supérieur dans quantité d'autres domaines, et notamment dans l'analyse de la nature, du rôle et de la circulation des capitaux : il est donc un auteur dont, tout comme Smith, on se réclame volontiers.

Hormis ce point, cependant, le jugement implicite porté par Say sur Condorcet, en matière théorique, sera adopté par tous ceux

qui, à des degrés divers, se réclameront de lui. L'élève et le disciple de Say, Ad.-J. Blanqui, reprend les opinions du maître et les diffuse. On a vu qu'en 1826, il ne connaît manifestement pas très bien l'œuvre de Condorcet et qu'il cite un écrit inexistant. Cela ne l'empêche pas d'affirmer, dans l'Introduction historique à son *Précis élémentaire d'économie politique*, que "Condorcet, Condillac, appelèrent l'atten[137/138]tion publique sur des matières qu'ils n'entendaient pas bien eux-mêmes" (1826, p.12). Dans la *Biographie*, déjà citée, qui forme l'une des annexes de l'ouvrage, il précise que Condorcet

n'a pas beaucoup contribué aux progrès de l'économie politique ; mais entraîné, comme tous les esprits élevés de son époque, vers les recherches qui forment la base de cette science, il y a porté quelques lumières, et sous ce rapport, il a le droit d'être inscrit au rang des écrivains qui l'ont honorée (*ibid.*, p. 217).

Mais de quelles "lumières" s'agit-il ? Blanqui ne les précise pas : le savait-il lui-même ?

Son attitude est plus claire dans son *Histoire de l'économie politique* (1ère éd. 1837). Condorcet est cité, cette fois, en liaison avec Turgot, mais uniquement comme l'auteur d'une *Vie* du ministre bien supérieure aux *Mémoires* publiés par Dupont sur le même sujet (éd. de 1882, p. 338) ; et, en compagnie de Montesquieu, de d'Alembert, de Marmontel, de Raynal, Rousseau et Voltaire (les anachronismes n'effraient pas notre auteur !) comme autant de "savants" et de publicistes ayant écrit sur des matières économiques sous l'impulsion de Turgot... (*ibid.*, pp. 339-340). En revanche, Blanqui ne parle de Condorcet ni lors de son examen de

la doctrine de Malthus, ni, et ceci est plus surprenant, dans le chapitre qu'il consacre à la Révolution française, où il est simplement affirmé que

c'est dans les Rapports des principaux membres de nos grandes assemblées délibérantes que les hommes sérieux de nos jours trouveront un ample sujet d'études sur ces matières importantes. Mirabeau, Necker, Rœderer, Dallarde, Cambon, nous ont laissé des travaux auxquels la postérité commence à rendre justice, et qui méritent de figurer parmi les monuments intéressants de l'économie politique (p. 380).

Enfin, dans la "Bibliographie raisonnée" qui clôt l'ouvrage, seule figure, en 1837, la *Vie de M. Turgot*, avec cette mention : "Le plus bel éloge qu'on puisse en faire, c'est de dire qu'elle est digne de lui. Elle est l'œuvre de Condorcet" (1837, p. 401). À partir de la seconde édition de l'*Histoire*, en 1842, les références s'étoffent. Viennent s'ajouter les *Réflexions sur le commerce des blés*, les *Réflexions sur l'esclavage des nègres*, et cette indication : "On peut citer encore de Condorcet les notes des œuvres de Voltaire, éditions de Kehl, et plusieurs articles de la *Bibliothèque de l'homme public*" (1842, p. 416). Le jugement global implicitement négatif est important car l'œuvre de Blanqui sera rééditée tout au long du siècle ; quant aux références bibliographiques, ce sont celles qui seront reproduites, telles quelles, dans le second des six volumes du *Répertoire général d'économie politique ancienne et moderne* édité par Pierre-Alexandre Sandelin de 1846 à 1848 (Noordendorp, La Haye, et Guillaumin, Paris, t. 2, 1846, p. 684). [\[138/139\]](#)

Le jugement, on le voit, a un peu évolué en quelques années. Même si le texte reste muet, la bibliographie s'étoffe dans les

années 1840, et cela n'est sans doute pas sans rapport avec le mouvement général des idées pendant cette période, dont l'éloge de Condorcet par Arago (1841) marque un tournant.¹⁸ Cette époque est aussi une période de mobilisation intense et de propagande dans le clan libéral en économie [voir tout particulièrement Lucette Le Van-Lemesle, 1985]. Le *Journal des économistes*, publié à Paris par G.-U. Guillaumin, paraît pour la première fois le 15 décembre 1841. Toujours en 1841 commence la publication, chez le même Guillaumin, de la *Collection des principaux économistes* (15 volumes) avec une nouvelle édition du *Traité de Say*, et qui verra l'essentiel de ses titres paraître entre 1843 et 1848. En 1842 est fondée la Société d'économie politique. Une pièce maîtresse de l'entreprise, enfin, consiste dans la publication, en 1852-1853, du *Dictionnaire de l'économie politique*, en deux volumes, sous la direction de Charles Coquelin et de Gilbert-Urbain Guillaumin.

C'est en outre, bien sûr, l'époque où l'édition Arago-O'Connor des *Œuvres* de Condorcet voit le jour : aussi n'est-il pas indifférent de constater que le tome 14 de la *Collection des principaux économistes*, qui paraît en 1847, comporte une réédition non négligeable d'écrits de Condorcet (1847, pp. 449-574) sous le titre de "Mélanges d'économie politique". Y sont inclus l'article "Monopole et monopoleur", les *Réflexions sur la jurisprudence criminelle*, la *Lettre d'un laboureur de Picardie*, les *Réflexions sur l'esclavage des nègres*, *De l'Influence de la révolution d'Amérique sur l'Europe*, et l'article "Sur l'impôt progressif".

Le pas franchi est important. S'agit-il cependant d'une réévaluation en bonne et due forme ? Un coup d'œil au choix opéré pour la publication en fait douter : l'accent est plutôt placé sur l'aspect philosophique, juridique et pamphlétaire de l'auteur, et seuls les deux articles qui encadrent la sélection conviennent parfaitement à l'esprit de la collection. Les doutes, d'autre part, sont confirmés par la lecture de l'introduction au volume, rédigée par Gustave de Molinari (1847, pp. V-XII), et par le contenu de la "Notice sur Condorcet", par Eugène Daire, placée en tête des *Mélanges* (*ibid.*, pp. 451-458).

Dans son introduction, G. de Molinari explique la conception générale qui a présidé à l'édition des différents volumes de la collection. Trois catégories d'auteurs ont, selon lui, été distinguées naturellement : les "économistes financiers" (Boisguilbert, Melon, Dutot, Vauban et Law) qui ont ouvert la marche à la science économique ; les physiocrates (Quesnay, Dupont de Nemours, Le Mercier de la Rivière, l'abbé Baudeau, Le Trosne) qui lui ont ensuite donné "une allure systématique" et ont fondé une doctrine, "incomplète et erro[139/140]née sous certains rapports, mais rigoureuse et logique" ; et enfin les auteurs "qui ont découvert les vrais principes de la science, et qui en ont élevé l'harmonieux édifice" (Smith, Malthus, Say et Ricardo) (1847, p. V).

Mais à côté de ces pères de l'économie politique [ajoute Molinari] se rencontrent aussi des hommes qu'il est moins aisé de classer, soit qu'ils forment en quelque sorte la transition entre deux écoles, comme Forbonnais et David Hume ; soit qu'ils n'adoptent pas tous les principes de l'école à laquelle ils se rattachent, comme Condillac ; soit

encore qu'à une époque où la science avait déjà accompli de notables progrès ils représentent avec autorité ou avec esprit les idées anciennes, comme Necker ou Galiani ; soit enfin qu'ils se soient bornés, comme Bentham, à étudier un seul point de la science, sans en considérer l'ensemble, ou qu'ils aient, comme Franklin, envisagé l'économie politique à peu près exclusivement au point de vue de la pratique. Les travaux économiques de ces écrivains, qui échappent à la classification, ont cependant une certaine importance, et notre collection serait demeurée incomplète si nous les avions négligés (*ibid.*, p. V).

On notera que le nom de Condorcet n'apparaît pas dans cette énumération : serait-il aussi inclassable parmi les inclassables ? Ou est-on bien en peine, même dans cette catégorie, de lui attribuer une quelconque distinction ?

Condorcet est enfin évoqué : ses écrits y sont brièvement décrits, de manière laudative, mais sans aucune mention d'originalité. Un jugement négatif, cependant, concerne son article sur l'impôt progressif :

Il nous semble avoir été moins heureux dans son essai "Sur l'impôt progressif" ; emporté par son ardent amour de l'égalité, le noble philosophe déclare la guerre aux gros capitaux [sic], sans remarquer que tout capital, grand ou petit, est le fruit du travail, et qu'en frappant le capital on atteint le travail. Un impôt progressif n'aurait vraisemblablement pour résultat que d'appauvrir la nation qui l'adopterait, soit en provoquant l'émigration des grands capitaux, soit en décourageant l'épargne. Seul l'impôt proportionnel est équitable et utile (*ibid.*, p. VII).

Quant à la notice de Daire, elle est manifestement inspirée de celle de Diannyière et sans doute aussi de celle de Lacroix. Elle est purement biographique et reste très générale. "En philosophie, en

politique, en économie”, peut-on y lire (E. Daire, 1847, p. 453), “tous les ouvrages antérieurs à 1788 ou 1789 ne sont que l’expression des principes professés par le maître qu’il vénérât et auquel sa plume a consacré, en 1786, un noble et douloureux hommage, bien fait pour éterniser la mémoire de l’un et de l’autre” : Turgot. Condorcet interprète le “régime de la liberté”, “à la manière de Turgot et des physiocrates” (*ibid.*, p. 453) et fut l’“allié des économistes” (*ibid.*, p. 454). Mais rien n’est dit, au plan théorique, des écrits de la période révolutionnaire qui sont pourtant censés être les plus originaux. [140/141]

C’est la même démarche et le même type de jugement que l’on retrouve dans l’autre machine de guerre des économistes libéraux : le *Dictionnaire de l’économie politique*. L’article “Condorcet” est signé par Henri Baudrillard, à qui l’on devra plus tard une analyse d’ensemble du contenu du premier enseignement public d’économie politique, créé à l’Ecole normale de Paris en 1795. La notice est assez détaillée, pas trop hagiographique. Mais elle est essentiellement biographique. Baudrillard insiste à son tour sur les liens qui unissent Condorcet à Turgot (“qui fit de lui un économiste”) et son jugement ne diffère pas de ceux de Blanqui et de Daire.¹⁹ Au total, Condorcet économiste

brille au premier rang des disciples plutôt qu’au rang des maîtres. C’est un propagateur ingénieux et élégant, non un inventeur (H. Baudrillard, 1852, p. 457).

C’est ce jugement que l’on retrouve encore cité un siècle plus tard dans le *Dictionnaire des sciences économiques* (J. Romeuf, t. 1, 1956, p. 283).

Plus tard, Alphonse Courtois, secrétaire perpétuel de la Société d'économie politique, ne mentionne même pas Condorcet dans un article consacré aux économistes français ayant écrit entre 1792 et 1842 (A. Courtois, 1892). Mais il lui consacre une notice, essentiellement biographique, dans le *Dictionary of Political Economy* de R. H. I. Palgrave (1894-1899). La seule appréciation analytique est contenue dans une note ajoutée par les éditeurs anglais lors de la deuxième édition (H. Higgs, 1923-1926, t. 1, p. 387). Elle renvoie à Malthus pour la critique de l'*Esquisse*, et à Todhunter²⁰ pour celle de l'*Essai* de 1785 : une exécution en règle.

Le reste de l'histoire est bien connu : les écrits économiques de Condorcet sont de nouveau pris en compte au début du XXe siècle au cours du mouvement de réévaluation de son œuvre et de sa personne. De longs passages les analysent dans les études de L. Cahen (1904), un historien ; de F. Alengry (1904), un juriste ; et une thèse d'économie leur est consacrée dans ce sillage (E. Caillaud, 1908). Mais ces études, un peu hagiographiques (surtout pour ce qui concerne les deux dernières), tordent peut-être trop le bâton dans l'autre sens, et l'impression que l'on en retire est celle d'une ferme volonté de faire ressortir l'originalité de l'auteur étudié, mais sans qu'il soit possible de dégager celle-ci sur un plan théorique : elle se trouve donc sans cesse *confinée au plan pratique*, celui de l'application et de l'adaptation aux circonstances de principes hérités par ailleurs. C'est dans cette lignée que l'on peut situer l'ouvrage de Hélène Delsaux (1931) qui consacre de longs passages aux articles et aux conceptions économiques de Condorcet.

Pourquoi cette persistance dans une “réhabilitation”, dans une citation cyclique, pourquoi cet acharnement pourrait-on dire ? Pour [141/142] des raisons avant tout politiques, fort éloignées, donc, d’un examen historique et scientifique de la place de l’auteur dans l’évolution de l’économie politique. La configuration du début du XXe siècle est assez nette à ce sujet (C. Nicolet, 1982). Toutes choses égales par ailleurs, il n’en va pas autrement sous la monarchie de Juillet ou pendant la Deuxième République.

On ne saurait en effet surestimer l’activité importante du groupe de pression formé par les économistes libéraux, ni la portée des thèmes qu’il diffuse sur toute la période, tant au niveau de l’enseignement de la discipline (L. Le Van-Lemesle, 1980) qu’à celui des publications et des débats d’idées (L. Le Van-Lemesle, 1985 ; M. Lutfalla, 1972). L’offensive des années 1840, déjà signalée, fut, à bien des égards, décisive. Ces libéraux ne se battaient pas seulement contre toute sorte de position monopoliste, pour un régime concurrentiel, mais aussi contre l’esclavage, contre la colonisation ; ainsi peut s’expliquer le choix des textes qui forment les *Mélanges* de 1847. De son côté, Arthur Condorcet-O’Connor, co-éditeur (avec Arago) des Œuvres de son beau-père, n’est-il pas lui-même l’auteur d’un ouvrage sur *Le Monopole cause de tous les maux*,²¹ où il combat tout à la fois les différentes formes de monopole économique, certes, mais aussi politique et religieux ?

Les éléments précédents ne constituent cependant qu’une partie de la réponse. Condorcet n’est pas le seul auteur à avoir écrit sur ces matières, même s’il est vrai que, parmi les français, il est

l'un des plus illustres. Le choix se porte sur lui pour ce qu'il représente, politiquement et socialement, comme symbole de la Révolution française, d'une certaine Révolution française, celle des principes de 1789 en tant qu'ils se différencient de ceux de 1793.²² Car ces libéraux en économie l'étaient aussi en politique et défendaient avec acharnement les principes de 89 contre tous leurs détracteurs, de droite comme de gauche ; ils opposaient l'"interprétation libérale" de la Révolution à l'"interprétation contre-révolutionnaire" et à l'"interprétation radicale" ou "démagogique", pour reprendre les expressions de H. Baudrillart (1850). Contre les réévaluations récentes de Robespierre, des Jacobins, de la Terreur, et même de Necker,²³ tentées par Buchez et Roux, et par Louis Blanc, Condorcet apparaît finalement, de manière implicite, comme une figure centrale, que l'on avance aussi pour se prémunir. Ne fut-il pas républicain "bien avant Robespierre" (H. Baudrillart, 1852, p. 457) ? Il n'attendit pas, précise E. Daire,

l'avènement officiel du gouvernement populaire pour se prononcer en faveur du système républicain ; et sa plume en prit la défense avant même la fuite du roi et son arrestation à Varennes (E. Daire, 1847, p. 455).

Plus tard, A. Courtois soulignera encore, dans le *Dictionary* de Palgrave, le fait que Condorcet fut l'un des personnages les plus [142/143] remarquables et les plus purs des événements révolutionnaires. Pour tous ces auteurs, le grand homme, bien entendu, reste Turgot, mais il n'a pas connu les événements ; quant à Dupont de Nemours, il fut bien trop conservateur. D'une

révolution à l'autre, donc, les économistes libéraux trouvent leur héros, leur martyr, leur "incorruptible" susceptible d'être opposé à et, peut-être, apprécié par ceux qui, à présent, les combattent, et posent en des termes véhéments la question sociale : ceux qui ne se contentent plus des "droits du travail" et réclament le "droit au travail".

4. Épilogue

Pour achever cette brève présentation de la réception de l'œuvre de Condorcet en économie politique, il convient, à l'évidence, de mentionner le changement radical de climat et d'attitude qui se produit après la Seconde Guerre mondiale. Ce sont alors les considérations de Condorcet sur les choix sociaux (problèmes des élections et du jury) qui passent, en économie également, sur le devant de la scène : l'on tient (enfin !) l'originalité tant recherchée...

Pourtant, ces considérations n'avaient pas été oubliées par les commentateurs : Lalande, Lacroix, par exemple, notent là aussi le lien avec les préoccupations de Turgot,²⁴ et La Harpe ne manque pas, au passage, de déformer complètement les propos de l'*Essai* de 1785 jusqu'à les rendre méconnaissables et absurdes.²⁵ Mais cette partie de l'œuvre de Condorcet était restée dans l'ensemble ignorée des économistes dans la mesure où elle ne semblait pas concerner directement leur discipline. Ce sont, là encore, les jugements négatifs qui ont prévalu : on connaît les critiques de Destutt de

Tracy, l'échec prétendu de N. Canard,²⁶ l'hostilité de Cournot, l'appréciation péremptoire de J. S. Mill reprise par G. Sorel,²⁷ et on a déjà noté comment la deuxième édition du *Palgrave's Dictionary of Political Economy* (H. Higgs, 1923-1926) renvoyait au jugement de Todhunter. Ce n'est donc qu'avec l'ouvrage de Kenneth Arrow, *Social Choice and Individual Values* (1951) que, en économie politique, l'intérêt pour Condorcet s'est reporté sur l'*Essai* de 1785. Cette histoire est bien connue, et elle est abordée ailleurs dans cet ouvrage (deuxième partie). Nous ne nous y attarderons donc pas, sinon pour rappeler que K. Arrow ne connaissait au départ que les travaux de E. J. Nanson,²⁸ et que c'est G. Th. Guilbaud (1952) qui attira son attention sur le "paradoxe de Condorcet". À ce titre, le numéro spécial d'octobre-décembre 1952 de la revue *Économie appliquée* marque une étape décisive dans les recherches condorcétiennes, ponctuées ensuite, notamment, par les écrits de Gilles-Gaston Granger (1956) et de Roshdi Rashed (1974). [\[143/144\]](#)

Pour autant, l'image de Condorcet que l'on nous renvoie aujourd'hui en théorie économique est-elle fidèle ? D'un paradoxe à l'autre, nous sommes passés, sans conteste, à une meilleure appréhension de l'œuvre. Mais un chemin important reste encore à faire si l'on ne veut pas ramener de nouveau Condorcet à n'être l'auteur que d'un seul ouvrage, si l'on refuse donc de recommencer avec l'*Essai* l'opération réductrice qui avait été réalisée avec l'*Esquisse* et qui semble malheureusement se répéter avec les écrits publiés au cours de ces dernières décennies. Si la notice sur Condorcet, contenue dans l'*International Encyclopedia of Social Sciences* (1968, rédigée par G. G. Granger) est encore relativement

équilibrée et fait quand même référence à quelques idées économiques de l'auteur, la troisième édition du Palgrave's (*The New Palgrave, A Dictionary of Economics* : J. Eatwell, M. Milgate et P. Newman, 1987) achève le mouvement amorcé il y a quarante ans. L'article "Condorcet" est confié à deux mathématiciens, H. Moulin et H. P. Young (t. 1, pp. 566-567) et la seule œuvre, non seulement analysée, mais citée, est *l'Essai sur l'application de l'analyse*. La boucle est bouclée.

Cette tendance est contestable. Non seulement parce que l'optique imposée par Arrow peut conduire à une nouvelle mutilation de l'œuvre de Condorcet, y compris dans le domaine des choix sociaux et de l'économie du bien-être, mais aussi parce que d'autres thèmes peuvent s'avérer dignes d'intérêt et féconds. L'étude récente de Pierre Crépel (1988) et quelques contributions réunies ici même peuvent l'attester, et invitent à poursuivre la recherche. C'est dans cet esprit aussi qu'est rédigée la partie purement analytique de cette présentation (à paraître, G. Faccarello, 1990)²⁹ dans laquelle est montré en quoi Condorcet peut mériter notamment le titre de fondateur de l'économie publique proprement dite, et peut-être même de la théorie marginaliste : le premier, il détermina (dans le domaine des finances publiques il est vrai, et au travers d'une mathématisation qui n'est qu'implicite) un équilibre économique complet à la marge.

Références bibliographiques

Les références aux auteurs et aux œuvres insérées dans le texte renvoyaient, dans le livre, à une bibliographie générale placée à la fin de l'ouvrage. Nous reprenons ci-dessous les références citées dans cet article.

Alengry, Frank (1904). *Condorcet. Guide de la Révolution française, théoricien du droit constitutionnel et précurseur de la science sociale*. Paris : V. Giard et E. Brière.

Arrow , Kenneth J. (1951). *Social choice and individual values*. Deuxième édition, New York, 1963. Traduction française, *Choix collectif et préférences individuelles*. Paris : Calmann-Lévy, 1974.

Baker, Keith Michael (1975). *Condorcet. From natural philosophy to social mathematics*. Chicago : University of Chicago Press.

Baudrillart, Henri (1850). *Condorcet*. Dans Coquelin et Guillaumin (sous la direction de), *Dictionnaire de l'économie politique*, volume 1. Paris : Guillaumin.

Baudrillart, Henri (1852). *Principes et historiens de la Révolution française*. *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} décembre 1850, pp. 808-832. Réédition dans H. Baudrillart, *Études de philosophie morale et d'économie politique*, Paris : Guillaumin, volume 1, pp. 368-399.

Blanqui, Adolphe-Jérôme (1826). *Précis élémentaire d'économie politique*. Paris : Aux bureaux de l'Encyclopédie portative.

Blanqui, Adolphe-Jérôme (1837). *Histoire de l'économie politique en Europe, depuis les Anciens jusqu'à nos jours*. Paris : Guillaumin, cinquième édition, 1882.

Bonar, James (1895). *Malthus and his Work*. Londres : Macmillan.

- Bosellini, Carlo (1825-1826). Intorno ai progressi delle scienze economiche fino al terminare del secolo passato. *Giornale Arcadico di Scienze, Lettere ed Arti*. Réédition dans Bosellini, *Opere complete*, volume II, Turin : Fondazione Luigi Einaudi, 1976, pp. 497-556.
- Cahen, Léon (1904). *Condorcet et la Révolution française*. Paris : Alcan.
- Caillaud, Eugène (1908). *Les idées économiques de Condorcet*. Poitiers.
- Condorcet, Marie-Jean-Antoine-Nicolas Caritat de (1782). *Vie de M. Turgot*. Londres. Repris dans Condorcet (1847-9), volume VI, pp. 1-233
- Condorcet, Marie-Jean-Antoine-Nicolas Caritat de (1795). *Esquisse d'un Tableau historique des progrès de l'esprit humain*. Paris : Agasse, an III. Réédition, Paris : Vrin, 1970.
- Condorcet, Marie-Jean-Antoine-Nicolas Caritat de (1847). Condorcet. Mélanges d'économie politique. Dans Eugène Daire et Gustave de Molinari (sous la direction de), *Mélanges d'économie politique*, Collection des principaux économistes, volume XIV, Paris : Guillaumin, pp. 479-574
- Condorcet, Marie-Jean-Antoine-Nicolas Caritat de (1847-1849). *Œuvres de Condorcet*. Paris : Firmin Didot, 12 volumes.
- Condorcet-O'Connor, Arthur (1850). *Le monopole, cause de tous les maux*. Paris : Firmin Didot.
- Courtois, Alphonse (1892). La société des économistes de 1792 à 1842. *Journal des économistes*, novembre, pp ; 261-283.
- Crampe-Casnabet, Michèle (1988). Condorcet, une théorie de la connaissance. *Revue de Synthèse*, n°1, pp. 5-10.
- Crépel, Pierre (1988). Condorcet, la théorie des probabilités et les calculs financiers. Dans R. Rashed (sous la direction de), *Sciences à l'époque de la Révolution française. Recherches historiques*, Paris : Blanchard, 267-325.

Daire, Eugène (1847). Notice sur Condorcet. Dans E. Daire et G. de Molinari (sous la direction de), *Mélanges d'économie politique*, Collection des principaux économistes, volume XIV, Paris : Guillaumin, pp. 541-458.

Delsaux, Hélène (1931). *Condorcet journaliste*. Paris : Honoré Champion.

Diannyère, Antoine (an IV). *Notice sur la vie et les ouvrages de Condorcet*. Paris : Duplain.

Dupont de Nemours, Pierre-Samuel (1782). *Mémoires sur la vie et les œuvres de M. Turgot, ministre d'État*. Paris. Réédité en 1808 comme volume 1 des *Œuvres de Turgot* éditées par Dupont de Nemours, Paris : 1808-1811.

Dupont de Nemours, Pierre-Samuel (1817). *Examen du livre de M. Malthus sur le principe de population, auquel on a joint la traduction de quatre chapitres de ce livre supprimés dans l'édition française*. Philadelphie.

Eatwell, John, Murray Milgate and Peter Newman (1987) (sous la direction de). *The New Palgrave: A Dictionary of Economics*. Londres : Macmillan, 4 volumes.

Ekelund, Robert B. et Robert F. Hébert (1983). *A History of Economic Thought and Method*. New York : McGraw Hill.

Euler, Leonhard (1787-1788). *Lettres de M. Euler à une princesse d'Allemagne sur différentes questions de physique et de philosophie*, éditées par Condorcet et Lacroix. Paris : Royez.

Faccarello, Gilbert (1990). Le legs de Turgo. L'économie politique sensualiste de Condorcet à Røederer. Dans Faccarello G. et Ph. Steiner (sous la direction de), *La pensée économique pendant la révolution*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, à paraître.

Frick, Jean-Paul (1986). Condorcet et le problème de l'histoire. *Dix-huitième siècle*, vol. 18, pp. 337-358.

- Garnier, Joseph (1845). Notes à l'édition de 1845 de *l'Essai sur le principe de la population de Malthus*. Collection des principaux économistes, volume VII, Paris : Guillaumin.
- Garnier, Joseph (1847). Histoire économique de la Révolution française. *Journal des économistes*, avril, pp. 44-61.
- Gide, Charles, et Charles Rist (1944). *Histoire des doctrines économiques depuis les physiocrates jusqu'à nos jours*. Sixième édition. Paris : Sirey.
- Granger, Gilles-Gaston (1956). *La mathématique sociale du marquis de Condorcet*. Paris : Presses Univesitaires de France.
- Granger, Gilles-Gaston (1968). Condorcet. *International Encyclopedia of Social Sciences*.
- Guilbaud, Georges-Théodule (1952). Les théories de l'intérêt général et le problème logique de l'agrégation. *Économie Appliquée*, n°4, pp. 501-584. Repris dans *Éléments de la théorie mathématique des jeux*, Paris : Dunod, 1968, pp. 39-109.
- Haubtmann, Pierre (1982). *Pierre-Joseph Proudhon. Sa vie et sa pensée (1809-1849)*. Paris : Beauchesne.
- Higgs, Henry (sous la direction de) (1923-1926). *Palgrave's Dictionary of Political Economy*. Londres.
- James, Patricia (1979). *Population Malthus. His Life and Times*. Londres : Routledge and Kegan Paul.
- Kintzler, Catherine (1984). *Condorcet, l'instruction publique et la naissance du citoyen*. Paris : Le Sycomore.
- Kintzler, Catherine (1989). Législation, philosophie, littéralité : une réflexion juridique de Condorcet. *Cahiers philosophiques*, mars, pp. 29-51.
- La Harpe, Jean-François (1813-1814). *Lycée, ou cours de littérature ancienne et moderne*. Toulouse.

Lacroix, Silvestre-François (1813). Notice historique sur la vie et les ouvrages de Condorcet. *Magasin encyclopédique*, volume VI, pp. 54-77.

Lalande, Jérôme de (1796). Notice historique sur la vie et les ouvrages de Condorcet. *Mercur français*, 20 janvier, pp. 141-162.

Le Moniteur Universel. Réimpression de l'ancien Moniteur, depuis la réunion des États généraux jusqu'au Consulat (mai 1789 - novembre 1799). Paris, 1840-1845, 32 volumes.

Le Van-Lemesle, Lucette (1980). La promotion de l'économie politique en France au XIXe siècle jusqu'à son introduction dans les facultés : 1815-1881. *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, juillet.

Le Van-Lemesle, Lucette (1985). Guillaumin, éditeur d'économie politique : 1801-1864. *Revue d'économie politique*, n°2, 134-149.

Lutfalla, Michel (1972). Aux origines du libéralisme économique en France : le Journal des économistes. Analyse du contenu de la première série, 1841-1853. *Revue d'histoire économique et sociale*, n°4, 494-517.

Malthus, Thoma Robert (1798). *An Essay on the Principle of Population*. Traduction française, Paris : INED, 1980.

Malthus, Thomas Robert (1845). *Essai sur le principe de la population de Malthus*. Collection des principaux économistes, volume VII, Paris : Guillaumin.

Marx, Karl (1867). *Le capital. Livre 1^{er}*. Édition française, Paris, 1872-1875. Réédition, Paris : Éditions Sociales, 1973, 3 volumes.

Meek, Ronald L. (1971). Smith, Turgot and the Four Stages Theory. *History of Political Economy*, pp. 9-27.

Mill, John Stuart (1843). *A System of Logic, Ratiocinative and Inductive*. Traduction française, *Système de Logique déductive et inductive*, Paris : Librairie philosophique de Ladrance, 1866.

- Mill, John Stuart (1873). *Autobiography*. Réédition, Oxford : Oxford University Press (Oxford Paperbacks), 1971.
- Molinari, Gustave de (1847). Introduction au volume XIV de la Collection des Principaux Économistes. Paris : Guillaumin, pp. v-xii.
- Moulin, Hervé, et Henry Peyton Young (1987). Condorcet, Marie-Jean-Antoine-Nicolas, marquis de. Dans Eatwell et alii, volume 1.
- Nanson, Edward John (1883). Methods of election. *Transactions and Proceedings of the Royal Society of Victoria*, XIX, Melbourne, pp. 197-240.
- Nicolet, Claude (1982). *L'idée républicaine en France*. Paris : Gallimard.
- Perrot, Jean-Claude (1988). Condorcet : de l'économie politique aux sciences de la société. *Revue de Synthèse*, n°1, pp. 13-37.
- Petersen, William (1979). *Malthus*. Cambridge : Harvard University Press. Traduction française, *Malthus, le premier anti-malthusien*, Paris : Dunod, 1980.
- Picavet, François-Joseph (1891). *Les idéologues. Essai sur l'histoire des idées et des théories scientifiques, philosophiques, religieuses, etc. en France depuis 1789*. Paris : F. Alcan.
- Rashed, Roshdi (1974). *Condorcet. Mathématiques et société*. Choix de textes et présentation. Paris : Hermann.
- Romeuf, Jean (sous la direction de) (1956). *Dictionnaire des sciences économiques*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Sainte-Beuve, Charles Augustin de (1851). Œuvres de Condorcet. Causerie du 3 février 1851. *Causeries du lundi*. Paris : Garnier, 1929, volume 3, pp. 336-359.
- Sandelin, Pierre-Alexandre (1846-1848). *Répertoire général d'économie politique ancienne et moderne*. La Haye : Noodendorp et Paris : Guillaumin, 6 volumes.

- Say, Jean-Baptiste (1803). *Traité d'économie politique*. Cinquième édition, Paris, 1826. Réédition, Paris : Calmann-Lévy, 1972.
- Say, Jean-Baptiste (1828-1829). *Cours complet d'économie politique pratique*. Troisième édition, Paris : Guillaumin, 1852.
- Schumpeter, Joseph Alois (1954). *History of Economic Analysis*. New York : Oxford University Press. Traduction française, *Histoire de l'analyse économique*, Paris : Gallimard, 3 volumes.
- Sorel, Georges (1921). *Les illusions du progrès*. Quatrième édition.
- Spiegel, William Henry (1983). *The Growth of Economic Thought*. Deuxième édition. Durham : Duke University Press.
- Todhunter, Isaac (1865). *A History of the Mathematical Theory of Probability*. Londres : Macmillan.

Notes

* Essai publié dans Pierre Crépel et Christian Gilain (sous la direction de), *Condorcet : mathématicien, économiste, philosophe, homme politique* Paris : Minerve, 1989, pp. 121-149 sous le titre de “Introduction” à la troisième partie de l’ouvrage : “Économie”. Par rapport à la version imprimée, les quelques légères modifications apportées sont purement formelles.

¹ En France, cette *Vie* dut faire pâlir d’envie l’auteur d’une œuvre concurrente, mais au souffle un peu court, jadis allié à Condorcet dans le vaste camp des économistes libéraux, puis ennemi politique sous la Révolution : Dupont de Nemours. En 1782, en effet, ce dernier fit paraître des *Mémoires sur la vie et les ouvrages de M. Turgot, ministre d’Etat*, dont l’Avis de l’éditeur signale qu’ils avaient été rédigés “pour servir de matériaux à l’Éloge historique de M. Turgot, [144/145] que M. Du Puy a prononcé l’année dernière dans la séance de rentrée de l’Académie des inscriptions et belles-lettres”. L’académicien, à cause des lois du genre, ayant dû négliger une partie des faits rapportés, “on a cru devoir assurer par l’impression

la conservation du manuscrit dans lequel ils avaient été recueillis et mis en ordre". Cet ouvrage fut réédité comme premier volume des *Œuvres* de Turgot publiées par Dupont en 1808-1811. Dupont le fit précéder de la note suivante qui déforme quelque peu la chronologie et la réalité : "Il est très-vrai que ces *Mémoires*, où l'auteur, intime témoin, n'a fait que laisser aller son cœur et sa plume, ont été d'abord écrits pour servir de matériaux à l'*Éloge de M. Turgot*, prononcé par M. Du Puy [...] et à sa *Vie*, que M. de Condorcet a rédigée. Ils en ont employé une grande partie avec le talent distingué qui leur était propre. Mais la famille de M. Turgot, ayant vu leur estimable travail, désira que l'ouvrage dont ils avaient tiré les leurs, fût livré à l'impression ; et il est demeuré comme plus complet..." (pp. 1-2). L'enjeu de la modification consisterait-elle à s'attribuer une partie de la renommée de l'œuvre de Condorcet tout en se désolidarisant de lui en laissant entendre que la famille de Turgot n'avait pas été satisfaite de l'ouvrage du mathématicien ?

² "Je ferai observer en passant que ce livre me guérit de toutes mes folies de sectaire. Les deux ou trois pages qui commençaient par ces mots : "Il regardait toute secte comme nuisible", et expliquent pourquoi Turgot se tint toujours en dehors du groupe des Encyclopédistes, entrèrent très avant dans mon esprit. Je renonçai à prendre pour moi et à donner aux autres le nom d'utilitaires, comme à me servir du pronom *nous*, ou de toute autre désignation collective. Je cessai d'*afficher* un esprit de secte" (*Autobiography*, p. 69 ; trad. fr., p. 108).

³ Il est dès lors tentant d'interpréter le silence de Condorcet comme relevant d'une évolution importante de ses conceptions théoriques concernant l'économie politique. Cette hypothèse, cependant, n'est pas vraisemblable : il suffit de lire ses écrits économiques pour s'en rendre compte.

⁴ Ce sont ces pages déjà imprimées qui, avec d'autres manuscrits de l'auteur, ont été éditées par F.-J.-M. Fayolle en l'an XIII (1805) sous le titre : *Éléments du calcul des probabilités et son application aux jeux de hasard, à la loterie et aux jugements des hommes [...] avec un discours sur les avantages des mathématiques sociales*. Cette édition est cependant fautive selon Pierre Crépel.

⁵ Pour un exemple dans ce sens (celui de l'Espagne), voir plus loin les quelques remarques formulées par Ernest Lluch.

⁶ Carlo Bosellini, par exemple, prétend que le résumé publié dans la *Bibliothèque de l'homme public*, et qu'il attribue à Condorcet, fut à l'origine de la diffusion de Smith, et de ses traductions. L'œuvre de Smith n'était pas assez connue, affirme-t-il. Mais "dès que le marquis de Condorcet [...] en fit l'analyse [...], on en fit beaucoup de traductions en France, entre autres par Blavet, par Roucher, et une aussi en Italie [...], à Naples" (Bosellini, 1825-26, p. 560). Ce jugement est, bien sûr, historiquement inexact ; mais il est précieux de par l'état d'esprit et d'opinion qu'il traduit.

⁷ Godwin, au même moment que Condorcet, est également frappé par cette idée. Dans son *Enquiry Concerning Political Justice*, il lui consacre quelques pages (chapitre VII du livre VIII de l'édition de 1793) dont la matière est, par la suite, transférée en annexe au chapitre IX du livre VIII. C'est alors qu'il ajoute, en note, une référence à Bacon et au livre récent de Condorcet. Mais Godwin, cependant, reste très prudent : il prend bien soin de souligner que les idées qu'il énonce là ne sont que des hypothèses dont ne dépendent absolument pas les raisonnements effectués dans le reste de l'ouvrage.

⁸ "Qu'est-ce que l'idée de la nécessité de mourir, déclare-t-il, si ce n'est l'idée du terme *nécessaire* de la vie ? La mort n'est pas autre chose. Mais si ce terme n'est pas *nécessaire*, il peut n'arriver jamais. Or, nous ne pouvons dire qu'il [145/146] soit nécessaire, qu'autant qu'il serait du nombre des *lois générales de la Nature*. Mais nous ignorons si les lois générales de la Nature ont déterminé un terme au-delà duquel ne puisse s'étendre la durée moyenne de la vie. Cette durée peut acquérir, dans l'immensité des siècles, une étendue plus grande qu'une quantité déterminée quelconque qu'on lui aurait assignée pour limite. Les accroissements de cette durée sont réellement indéfinis dans le sens le plus absolu. Or, ce qui a une durée indéfinie dans le sens le plus absolu, a une durée dont les bornes ne sont pas assignables, et ce qui n'a point de bornes assignables n'a point de terme *nécessaire* : donc la durée de la vie humaine n'a point de terme *nécessaire*. Voilà bien toute la thèse de l'auteur ; je ne fais que la suivre, et je dis : Ce qui n'est point contraire aux lois générales de la Nature est possible. Or,

nous ignorons si la nécessité d'atteindre le terme de la vie est une de ces lois générales : donc nous ignorons s'il ne serait pas possible de ne pas mourir, puisque la mort et le terme nécessaire de la vie sont une seule et même chose" (La Harpe, *ibid.*, pp. 226-227 : les passages en italiques sont repris de Condorcet).

⁹ La critique de Malthus, développée dans ce chapitre IX, est menée, de manière intéressante, en termes méthodologiques. C'est dans ce cadre qu'il conteste l'utilisation faite par Condorcet du terme "indéfini" : "l'application de ce terme, dans un sens ou dans l'autre, à la durée de la vie humaine est au plus haut degré anti-scientifique, et absolument injustifiée par tout ce que l'on sait des lois de la nature" (1798, p. 80 ; voir tout ce chapitre, pp. 79-85).

¹⁰ Dupont de Nemours avait protesté, de son côté, contre les coupes sombres pratiquées par le traducteur dans l'ouvrage de Malthus : voir son *Examen du livre de M. Malthus sur le principe de population, auquel on a joint la traduction de quatre chapitres de ce livre supprimés dans l'édition française*, Philadelphie, 1817.

¹¹ Malthus pense, au contraire, que "le moment où le nombre des hommes a surpassé leurs moyens de subsistance est arrivé depuis longtemps, et que cette oscillation nécessaire, cette cause persistante de misère périodique, a existé depuis les premiers temps auxquels remonte l'histoire de l'humanité, existe actuellement et continuera d'exister à jamais, à moins que quelque changement sensible n'ait lieu dans la constitution physique de notre nature" (1798, p. 77).

¹² Proudhon, par exemple, "flaire là des recettes immorales : 'amours communs, polyandrie, onanisme', et il n'est plus d'accord. D'ailleurs, '364 jours de précaution sont perdus pour une journée d'imprudance'" (P. Hauptmann, 1982, p. 249).

¹³ Karl Marx (1867, t. 3, note 1 p. 58) (c'est là une des très rares références à Condorcet chez cet auteur : "La grande sensation que fit ce pamphlet [de Malthus] n'était due qu'à l'esprit de parti. La Révolution française avait trouvé des défenseurs chaleureux de l'autre côté de la Manche, et le 'principe de population', peu à peu élaboré au XVIIIe siècle, puis, au milieu d'une grande crise sociale, annoncé à coups de grosse caisse comme l'antidote infaillible des

doctrines de Condorcet, etc., fut bruyamment acclamé par l'oligarchie anglaise comme l'éteignoir de toutes les aspirations au progrès humain". Du côté des spécialistes de Malthus, voir les quelques remarques de James Bonar (1885, livre I, chap. I) et (1893, pp. 204-205). La référence à Condorcet, en général fort brève et plus ou moins bien informée, est devenue classique dans les études sur Malthus : voir par exemple Patricia James (1979) ou William Petersen (1980) pour ne citer que des ouvrages récents.

¹⁴ À part Gide et Rist (1944), Schumpeter (1954), Ekelund et Hébert (1983), tous cités dans le texte, voir par exemple William Henry Spiegel (1983, pp. 267-270).

¹⁵ L'idée d'un revirement méthodologique de Condorcet a de nouveau été soutenue, récemment, par J.-C. Perrot (1988). L'argumentation contenue dans [146/147] cet article, qui a par ailleurs son intérêt, ne nous paraît pas convaincante. Condorcet n'a jamais abandonné une attitude que l'on qualifiera ici, par brièveté, de "rationaliste" : ses derniers écrits le prouvent. Il est vrai que le début du texte de l'article "Arithmétique politique" publié dans la partie *mathématique* de l'*Encyclopédie Méthodique* (1784) paraît fournir un argument en faveur de la thèse du revirement. Mais la première partie de ce texte n'est pas de Condorcet : elle avait été publiée dans l'*Encyclopédie*, en 1751. Condorcet n'est l'auteur que du "supplément" à cet article, au propos bien différent.

¹⁶ K. M. Baker en tout premier lieu (1975, chap. 6). Plus près de nous, on trouvera des remarques intéressantes dans J.-P. Frick (1986), et dans la contribution de L. Loty à ce volume. Sur l'épistémologie de Condorcet, on se reportera avec profit à l'ouvrage de Baker, *cit.*, et à R. Rashed (1974), C. Kintzler (1984 et 1989) et M. Crampe-Casnabet (1988).

¹⁷ Dans un autre domaine, c'est Turgot et les philosophes écossais des Lumières qui, aux yeux de quelques auteurs, ont pu apparaître comme les précurseurs, ou même les fondateurs, de ce qui fut appelé plus tard le "matérialisme historique" : voir Ronald L. Meek (1971) par exemple. C'est sur ce point que Georges Sorel (1921) oppose Condorcet à Turgot et préfère ce dernier car il accorde plus de poids aux phénomènes économiques dans l'évolution de

l'humanité (*ibid.*, pp. 225-226). Pour Sorel, “on pourrait penser qu’il [Condorcet] a voulu prendre le contre-pied de Turgot” (*ibid.*, p. 227). (Notons que, par ailleurs, Sorel considère Condorcet comme une “ennemi” des physiocrates et classe Turgot parmi ces derniers.)

¹⁸ Voir la présentation, par J.-P. Schandeler, de la septième partie de ce volume.

¹⁹ Daire dont il reprend par ailleurs quelques formules : “En philosophie, en politique, en économie, tous ses ouvrages antérieurs à 1789 ne sont que le commentaire des principes professés par le maître qu’il vénérât et auquel sa plume a consacré, en 1786, un noble hommage dans sa *Vie de Turgot*” (Baudrillart, 1852, p. 457). *L’Esquisse* “est encore un développement des idées de Turgot sur le progrès”. “L’ouvrage de Condorcet, plus détaillé, offre par là même plus d’agrément à la lecture, bien qu’on y [sic ?] reconnaisse plus les éclairs d’une originalité profonde et supérieure. De plus, l’auteur se montre ici aussi sévère à l’égard du christianisme, considéré dans ses rapports avec la civilisation, que son maître était laudatif, et le disciple de Turgot est ici l’élève de Voltaire” (*ibid.*, p. 458).

²⁰ Sur le jugement de Todhunter, voir la présentation, par B. Bru et P. Crépel, de la deuxième partie de cet ouvrage.

²¹ Ouvrage qui a droit à un long compte rendu dans le *Journal des économistes* du 15 mai 1850 (pp. 198-200). “M. Condorcet O’Connor est un vieil ami de la liberté, qui a voulu rassembler, à la fin d’une longue carrière, tous ses griefs contre le monopole. On ne s’étonnera donc pas de la longueur de l’ouvrage qu’il vient de publier”. Le compte-rendu est laudatif, même s’il laisse percer quelques désaccords (sur la liberté de tester ; sur la taxe anglaise des pauvres) au demeurant secondaires.

²² À cet égard, deux articles encadrant la révolution de 1848 sont très révélateurs. L’un est de Joseph Garnier : “Histoire économique de la Révolution française” (une analyse très critique, pour dire le moins, du premier volume de l’*Histoire de la Révolution française* de Louis Blanc), et est publié en 1847 dans le *Journal des économistes*. L’autre est de Henri Baudrillart : “Principes et historiens de la

Révolution française”, paru dans la *Revue des Deux-Mondes* en 1850. “En face des écrivains révolutionnaires [des années 1840] et de l'école de l'absolutisme, il faut donc protester énergiquement contre la prétendue identité de 89 et de 93. La révolution de 89 représente la tradition renouvelée de la France, c'est-à-dire la [147/148] souveraineté nationale, le gouvernement admettant la division et la pondération des pouvoirs, la propriété accessible à tous, le travail libre, la personne humaine émancipée, la religion protégée. La Terreur, au contraire, n'est que la tradition d'un parti : en 93, une petite fraction du peuple usurpe et domine la souveraineté ; une minorité remuante, oppressive, souvent cruelle, fait la loi à l'immense majorité laborieuse et tranquille. La terreur établit une unité terrible de pouvoir sans autre contrôle que le contrôle brutal et sanglant de la rue, une égalité qui aboutissait au communisme, la personnalité étouffée jusqu'à l'abrutissement ou exaltée jusqu'au désordre, l'homme effacé par le citoyen, la religion persécutée, un culte unitaire et obligatoire, allant, pour ainsi dire, suivant le caprice toujours obéi de la faction triomphante, d'un être suprême exprimé par un grossier naturalisme à une déesse Raison, représentée par un grossier symbole. Entre ces deux traditions, il n'y a pas de place pour un parti sérieux. Il faut donc être absolument ou avec la France ou avec le terrorisme, avec la société ou avec le socialisme. Quant à se poser contre la révolution française, à contester à la fois ses principes et ses résultats, nous ne nions pas qu'on ne puisse par là faire assez de mal, vu notre humeur changeante et l'imprévu des événements ; mais nous doutons qu'on jette dans l'opinion éclairée de profondes racines” (H. Baudrillart, 1850, pp. 398-399).

²³ Louis Blanc “fait une analyse très-admirative de l'écrit de Necker sur la *Législation et le commerce des grains*, qui parut sous le ministère Turgot, pour combattre les idées libérales que celui-ci voulait appliquer dans la législation de cette grave matière [...]. M. Louis Blanc cite, de ce livre fameux, quelques passages qui mériteraient une longue réfutation ; en s'en tenant au dire de son héros, il nous semble qu'il a manqué à sa tâche d'historien. N'aurait-il pas dû, puisqu'il mentionne l'approbation de Diderot, rappeler que l'ouvrage ne resta pas sans réponse, et faire ressortir quelques écrits d'hommes non moins recommandables qui

prêtaient à Turgot l'appui de leur nom ? Je crois, par exemple, que quelques fragments de la *Lettre d'un laboureur de Picardie*, adressée par Condorcet à Necker, n'auraient pas mal figuré ici, et n'auraient pas peu contribué à faire réfléchir le lecteur" (J. Garnier, 1847, pp. 59-60).

²⁴ Par exemple : J. de Lalande, 1796, p. 151.

²⁵ "Mais faut-il autre chose que du bon sens pour trouver souverainement ridicule un emploi de la science, tel que celui qu'en a fait un savant moderne, Condorcet, l'application du calcul mathématique aux vraisemblances morales, calcul qu'il substituait, avec un sérieux aussi incompréhensible qu'infatigable, et dans toute l'étendue d'un in-4° hérissé d'algèbre, aux preuves juridiques, écrites ou testimoniales, les seules admises, dans tous les tribunaux du Monde, par le bon sens de toutes les nations ? C'est pourtant avec ce calcul algébrique que l'auteur, qui apparemment ne voulait plus qu'il y eût d'autres juges que des mathématiciens, prétendait que l'on décidât de la vie, de la fortune et de la liberté des hommes par des dixièmes, des vingtièmes et des fractions de preuves, balancées les unes par les autres, et réduites en équations, en additions et en produits. On osa vanter, comme une conquête de l'esprit philosophique, cette prétendue invention, bien digne de la *philosophie révolutionnaire*, et qui pourtant n'a pas fait fortune, parce que l'extravagance fut repoussée cette fois par l'impossibilité absolue. Mais elle a du moins fait voir jusqu'où peut s'égarer un sophiste entraîné par la vanité de soumettre à ses études des objets qu'elles ne sauraient atteindre : et c'est une exception assez singulière à ce que j'ai dit ci-dessus, qu'on ne peut guère délirer en mathématiques" (La Harpe, 1814 (1797), p. 6).

²⁶ Nicolas-François Canard est un auteur original que l'on peut, dans une certaine mesure, rapprocher de Condorcet. Mathématicien, il s'intéressa à l'économie politique et, le premier, il présenta un corps complet de doctrine sous un aspect formalisé (*Principes d'économie politique*, Paris, 1802). Il s'intéressa également au problème du jury (*Moyens de perfectionner le jury*, Paris, [148/149] 1802). L'étude des écrits de Canard est à reprendre : cet auteur fut immédiatement victime et du refus de la formalisation de la part des économistes, libéraux ou non, et des réactions qu'il s'attira par

son écrit sur le jury. J.-B. Say vise implicitement Canard dans le Discours préliminaire de son *Traité* : “l’on s’est égaré en économie politique toutes les fois qu’on a voulu s’en rapporter aux calculs mathématiques. C’est dans ce cas la plus dangereuse des abstractions”. Cette opinion sera répétée, bien entendu, par Ad.-J. Blanqui. “Ce mémoire de M. Canard [les *Principes*] a été couronné par l’Institut, faute de mieux. Je me souviens que J.-B. Say ne pouvait se rappeler cette circonstance sans manifester quelque humeur ; cependant, le travail de M. Canard n’est pas sans mérite. L’auteur a eu le tort d’introduire des formules d’algèbre dans les démonstrations économiques” (1837, t. 2, p. 393 de la 1^{ère} éd.). À la fin du siècle, en 1892, Alphonse Courtois reproduit en substance le même jugement sur Canard, en se référant à Sismondi cette fois : “Ce que nous regrettons surtout, avec Sismondi, qui parle d’ailleurs de l’auteur avec éloges, c’est sa méthode. Il veut employer les formes algébriques pour arriver à telle ou telle solution. C’est un procédé fautif. Comme a dit l’économiste genevois dont nous venons de prononcer le nom : ‘Appliquer en économie politique la langue des sciences exactes à une science qui n’est point exacte, c’est s’exposer à des erreurs continuelles.’ Les hommes ne sont pas, en effet, des quantités abstraites et d’égale valeur. Loin de là, ils sont tous dissemblables entre eux et les sciences qui les étudient doivent être à la fois synthétiques et analytiques” (Courtois, 1892, p. 268).

²⁷ J. S Mill parle des “fausses applications” du calcul des probabilités, par exemple dans les questions judiciaires, comme du “scandale des mathématiques” (*Système de Logique déductive et inductive*, trad. fr., Librairie philosophique de Ladrangé, 1866, Paris, t. 2, p. 64). G. Sorel reprend la formule et conclut : “Parmi tous les chefs d’accusation que l’on peut relever contre l’esprit du XVIII^e siècle, le ‘scandale’ fourni par le calcul des probabilités n’est pas un des moindres” (1921, p.171).

²⁸ Et encore n’en prit-il connaissance qu’en 1948 alors que les principales idées de son ouvrage avaient déjà été formulées (voir Arrow, 1963, p. 171).

²⁹ Mais non intégrée ici faute de place. La détermination par Condorcet de l’équilibre à la marge a lieu dans son article de 1793 :

“Sur l’impôt progressif”. Il s’agit notamment d’interpréter et de mettre en perspective le principe remarquable selon lequel “les dépenses publiques [...] ont pour limites le point où l’utilité de la dépense devient égal au mal produit par la contribution”.